



## Extension du lycée Saint-Exupéry

Juin 2017

**L'Atelier Nord Sud crée un bâtiment neuf qui regroupe des espaces de vie collective et affiche la nouvelle identité du lycée.**

Le lycée Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie a vu le jour en 1959. Son plan de masse est de type « campus ». Il se compose de bâtiments spécialisés (administration, enseignement général, technologique, classes préparatoires, loge, restaurant...) reliés par un parc constitué de circulations piétonnes, d'espaces paysagés et d'un plateau sportif. La région Ile-de-France a financé l'extension et la restructuration de cet important ensemble scolaire et a retenu l'Atelier Nord Sud pour mener à bien cette opération. Le projet conçu par les architectes propose la création d'une nouvelle entrée du lycée, marquée par la construction d'une loge et d'un abri vélos. Elle prend place au sud de la parcelle sur la rue Marcel Fouque, à l'emplacement de l'entrée d'origine jamais utilisée. A cela s'ajoute la création, dans l'axe de l'entrée, d'un mail piéton ponctué d'embarcements extérieurs reliant les différents éléments du programme. Le long de cette voie, se dresse un bâtiment neuf central et fédérateur, regroupant des espaces de vie collective. Les bâtiments existants sont partiellement restructurés et rénovés, avec leur mise aux normes en termes de sécurité incendie, d'accessibilité handicapés des circulations. Ils font aussi l'objet de travaux de désamiantage.



La transparence du rez-de-chaussée invite à entrer et met en valeur le volume soulevé du CDI.

### Volume soulevé

Le bâtiment neuf affirme la présence de l'institution scolaire sur l'espace public et affiche la nouvelle identité du lycée. Il s'inscrit dans la pente naturelle du terrain et décline une architecture épurée par sa forme, ses matériaux de construction et ses couleurs. Dans une géométrie orthogonale au dessin affirmé et élégant, le volume articule opacités et transparences. Depuis l'entrée et le mail, la transparence du rez-de-chaussée invite à entrer et met en valeur « la boîte soulevée » du CDI. A l'opposé, à l'angle nord-ouest, les parois aveugles en **béton brut** matricé de la salle polyvalente ancrent l'édifice dans le sol. La **façade** sud, qui fait face à l'entrée, est partiellement creusée en partie supérieure pour aménager un **patio**, permettant d'apporter de la lumière naturelle au cœur du bâtiment, tout en se protégeant du rayonnement direct, par le jeu des ombres portées. La paroi entièrement vitrée du rez-de-chaussée est disposée en **retrait**, ce qui renforce le sentiment de soulèvement du volume de l'étage. Côté nord à l'étage, les salles de travail du CDI alignées le long de la façade s'ouvrent par de généreuses baies vitrées sur la vue lointaine. Les façades en béton brut, ou matricé au niveau de la salle polyvalente, accrochent de façon différente la lumière en fonction de la course du soleil au fil de la journée. Le nouveau bâtiment accueille, au rez-de-chaussée, un vaste hall et la salle polyvalente, tandis que le CDI occupe l'étage. Conçu comme un préau ouvert sur toutes ses faces, le hall donne de plain-pied sur le mail. Il se compose de deux espaces articulés par le volume de la salle polyvalente. L'accueil et le foyer de la salle polyvalente prennent place dans un espace linéaire longeant le mail, tandis que sa partie sud abrite la cafétéria qui se prolonge par une terrasse protégée du soleil par le débord de 1,50 m de l'étage. Un large escalier, baigné de lumière zénithale, crée un appel par le jeu de la couleur vers le CDI à l'étage. Ce dernier est composé autour d'un patio ouvert vers le sud, permettant un éclairage en lumière naturelle maîtrisée, et des transparences visuelles entre les différents sous-espaces. A l'étage, une passerelle relie le bâtiment d'enseignement principal au CDI et au hall du rez-de-chaussée.



Les parois aveugles en béton brut matricé de la salle polyvalente ancrent l'édifice dans le sol, tandis qu'à l'étage les salles de travail s'ouvrent par de généreuses baies vitrées sur la vue lointaine.



Vue sur le hall d'entrée.

**Reportage photos** : Cécile SEPTET

**Maître d'ouvrage** : région Ile-de-France – **Maître d'ouvrage délégué** : Icade – **Maître d'œuvre** : Atelier Nord Sud, (Guilhem Roustan, associé) – **BET structure** : C&E Ingénierie – **Entreprise** : Eiffage (macro lot) – **Surfaces** : 1 507 m2 SHON (bâtiment neuf) ; 16 427 m2 SHON (bâtiments existants) – **Coût** : 5,1 M€ HT – **Programme** : bâtiment neuf : accueil, cafétéria, salle polyvalente de 152 places, CDI. Bâtiments existants : restructurés avec mise aux normes des circulations en termes de sécurité incendie et d'accessibilité handicapés.



Cet article est extrait de **Construction Moderne** n°152



Retrouvez toutes nos publications  
sur les ciments et bétons sur  
**infociments.fr**

Consultez les derniers projets publiés  
Accédez à toutes nos archives  
Abonnez-vous et gérez vos préférences  
Soumettez votre projet